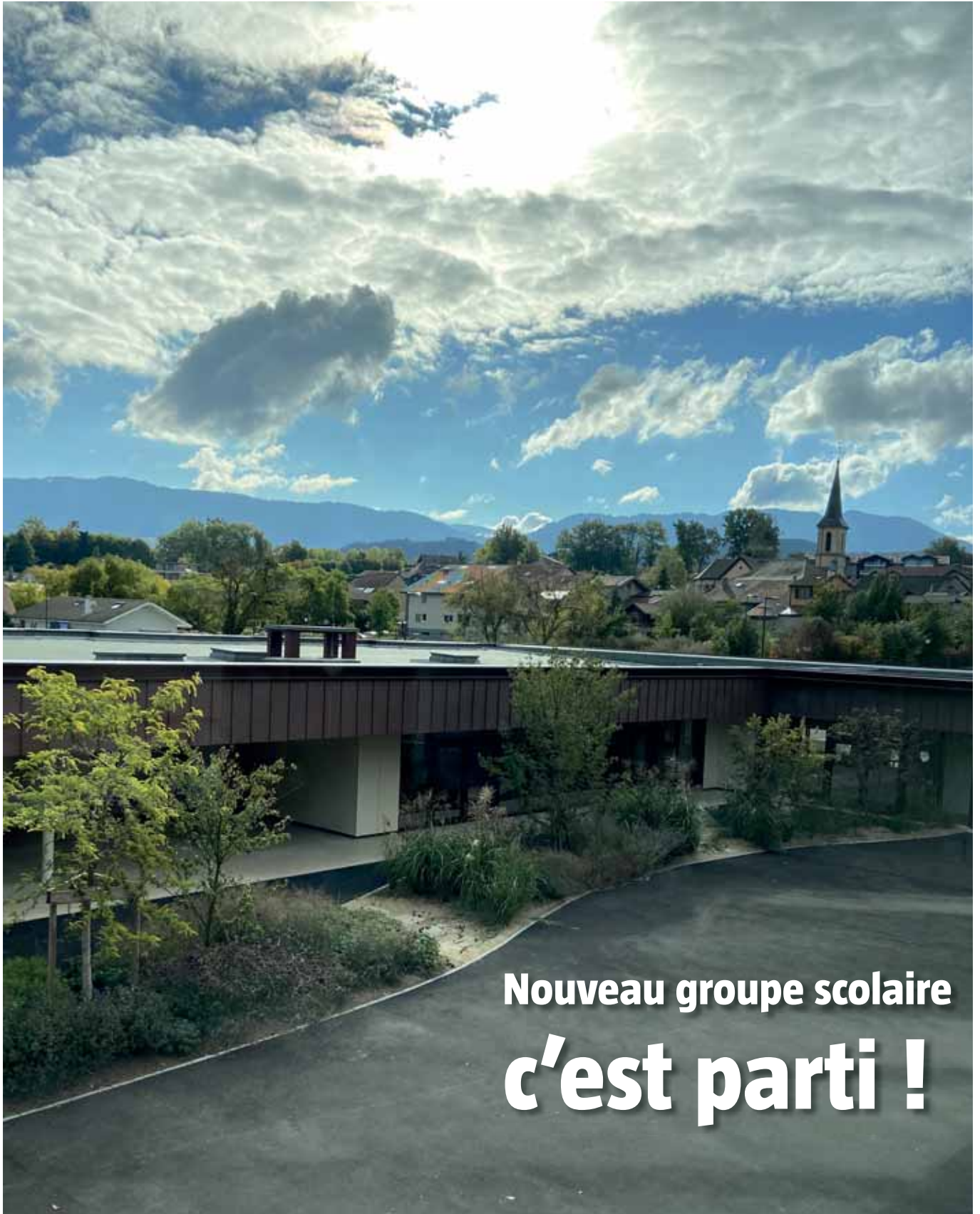


ANTHY mag

#20

Le magazine municipal de la commune d'Anthy-sur-Léman - Décembre 2020



**Nouveau groupe scolaire
c'est parti !**

SOMMAIRE

3 ÉDITO

4 ACTUALITÉS

L'école
ViaRhôna
Les Marchés
Regenero
Composteur
Permis de végétaliser
CCAS
Médiathèque

12 TRIBUNE LIBRE

14 PERSPECTIVES

Urbanisme
Centre du village /CAUE
Le conseil des jeunes
Skatepark

16 VIE ASSOCIATIVE

21 VIVRE ENSEMBLE

22 ÉTAT-CIVIL

À VOTRE SERVICE

Police Municipale

43-45 Route de la Tiolettaz
04 50 72 74 82
police-municipale@anthy-sur-leman.fr

Service Technique

43-45 Route de la Tiolettaz
04 50 71 28 92
service.technique@anthy-sur-leman.fr

Service des Eaux

04 50 70 69 45
service-eaux-thonon@thononagglo.fr

À COMPTER DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2020 HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi : 8h30-12h et 14h à 19h
Mardi : fermée/accueil téléphonique assuré
Mercredi : 8h30-12h et 14h à 17h
Jeudi : fermée/accueil téléphonique assuré
Vendredi : 8h30-12h et 14h à 17h

Le 1^{er} samedi du mois : 9h-12h

Mairie d'Anthy-sur-Léman - 7, rue de la mairie - 74200 Anthy-sur-Léman
04 50 70 35 01 - www.anthy-sur-leman.fr
Directeur de publication : Isabelle Asni-Duchêne
Rédaction : Rémy Viout, Céline Prud'homme, Marie-Christine Fert,
Isabelle Asni-Duchêne, Christine Bondaz
Design, mise en page et Impression : Imprimerie Fillion - Allinges
Publicité : Florence Nambride
Tirage 1500 exemplaires



B RETROUVEZ ÉGALEMENT
TOUTE L'ACTU D'ANTHY
SUR FACEBOOK

www.anthy-sur-leman.fr

BIENVENUE

Cet automne, l'équipe des services techniques retrouve l'effectif nécessaire à la réalisation des missions qui lui sont dévolues.

Nermin DOGAN, agent d'entretien, Arnaud ROGUIER et Jean-Louis BARATAY, agents polyvalents ap-

porteront leurs compétences pour entretenir bâtiments et espaces publics, oeuvrant ainsi avec leurs collègues à la qualité de vie de tous sur la commune.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

À VOTRE ÉCOUTE

Prise de rendez-vous par téléphone
à l'accueil de la Mairie au 04 50 70 35 01.

LE MAIRE

Isabelle ASNI-DUCHÊNE

LES ADJOINTS

Joël GALLAY

Urbanisme, aménagement du territoire,
mobilité, sécurité

Christine JACQUIER

Vie associative, sport et culture,
relations de proximité

Rémy VIOUT

Finances, communication,
vie économique et touristique

Mélanie AYISSI

Affaires scolaires, jeunesse,
affaires sociales

Jean-Paul VESIN

Développement durable,
environnement et patrimoine



ÉDITO

Isabelle Asni-Duchêne
Maire d'Anthy-sur-Léman

Les mois passés ont été riches en mobilisation. L'équipe municipale a dû gérer les urgences quotidiennes tout en travaillant sur les dossiers qui vont, à l'avenir, rythmer notre action.

La saison estivale a connu une nouveauté cette année : la mise en place des marchés gourmands.

Tous les mercredis soir de juillet et août, plage des Recorts, vous avez pu retrouver des étals de producteurs et artisans locaux, des produits de qualité. Une météo favorable, un public toujours présent et une ambiance familiale, bref un succès ! Je tiens à remercier la Batterie-Fanfare les Flots Bleus d'être venue égayer et ponctuer par quatre fois en musique ces moments de convivialité et également le Sou des Écoles pour ses crêpes et petites douceurs tant appréciées des plus jeunes.

J'ai une pensée particulière pour les associations, qui depuis des années s'attachent à organiser une multitude d'événements festifs pour animer nos vies et permettre de nous retrouver. Je pense notamment aux "Feux de la Saint-Jean" ou encore aux "Festives" organisées par Anthy Événements ainsi qu'à la "Fête des filets de perches" organisée par le Football Club d'Anthy.

Cette année, la situation sanitaire et les préconisations en vigueur n'ont pas permis de les maintenir.

Rendez-vous donc l'an prochain pour notre plus grand plaisir !

La période passée marque également un tournant dans la vie du village puisque le nouveau groupe scolaire a pu ouvrir ses portes et accueillir les enfants le 2 novembre dernier. Je tiens à remercier vivement toutes celles et ceux qui de près ou de loin ont participé à la réalisation de ce grand projet.

L'éducation, par l'apprentissage du respect des autres que ce soit dans nos écoles, dans les familles ou encore au sein des associations, est plus que jamais d'actualité. Il nous faut réaffirmer ces valeurs qui fondent notre démocratie et notre république. Un respect qui commence dans notre quotidien.

Appliquer les gestes barrières, c'est ainsi aider nos soignants, confrontés à la gestion difficile et terriblement éprouvante de la seconde vague épidémiologique, c'est penser à nos aînés et aux plus fragiles d'entre nous.

Notre grand défi est désormais de garder une attitude positive, de ne pas sombrer dans un pessimisme paralysant, mais d'agir solidairement, de garder ainsi confiance en notre avenir, à commencer pour nos plus jeunes générations.

Ce sont dans les temps les plus difficiles qu'il faut redoubler de créativité et que fleurissent les plus belles initiatives. Les commerces, les restaurants, les activités touristiques, culturelles ou encore sportives sont touchés de plein fouet par la crise. Ils savent réagir en s'adaptant à ces nouvelles contraintes. Plus que jamais, nous devons maintenir nos achats de proximité pour préserver la vitalité économique de notre territoire. Il y va de l'avenir de nombreux emplois.

À l'approche des fêtes de fin d'année, j'ose espérer que nous pourrions partager des instants de bonheur avec nos proches. Les savoir en bonne santé apaise le manque, mais ne remplace pas leur présence. Restons vigilants, optimistes et vaillants. Les beaux jours reviendront et avec eux la joie d'être à nouveau réunis.

Je vous souhaite de passer un bel hiver, de bonnes et heureuses fêtes !



UNE RENTRÉE RÉUSSIE

DANS LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Le nouveau groupe scolaire a pu accueillir l'ensemble des élèves le 2 novembre dernier.

“ Certes, jamais nous n'avions envisagé notre arrivée dans la nouvelle école de cette façon...

Le protocole sanitaire renforcé et les mesures de sécurité Vigipirate suite aux attentats ont beaucoup contrarié nos plans. Mais toutes ces conditions particulières n'ont pas gâché notre plaisir et celui de nos élèves de nous installer dans cette magnifique école.

Les vacances de la Toussaint furent bien occupées pour les enseignants mais aussi pour nos ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) Lucie, Laura et Françoise, pour les employés communaux,

pour les élus et pour tous ceux qui ont rendu possible notre emménagement. Un grand merci à eux !

Après avoir connu les projets de plans, les réunions préparatoires, le choix des entreprises, la pose de la première pierre, les retards divers et variés, NOUS Y SOMMES ! Enfin...

Cette école est vraiment comme nous l'imaginions. Même si quelques petits détails restent à régler, il y règne, malgré tout ce qui se passe en ce moment, de la sérénité. Nous y sommes vraiment bien. Les enfants également. Si le port du masque pour les primaires était une nouveauté, ils ont su particulièrement bien s'adapter à cette consigne. Cela ne les a pas empêchés de prendre du plaisir à jouer dans leur nouvelle cour d'école et d'être attentifs en classe. Quant aux enfants de maternelle, ils ont rapidement pris leurs marques et retrouvé des repères sécurisants auprès de leurs enseignants et ATSEM. L'équipe enseignante ”





FÊTE DE L'AUTOMNE

“ Malgré les contraintes sanitaires en vigueur, le Sou des écoles d'Anthy s'est mobilisé depuis le mois d'octobre avec la directrice, Mme Coffy-Duval, afin de pouvoir mettre en place l'une des animations phare de l'automne, et que les enfants affectionnent tout particulièrement. Cette année les enfants sont allés à la découverte du "Monde de l'Automne" au sein de leur nouvelle école.

La journée s'est déroulée en 3 étapes : un conte vivant raconté et animé par Thibault Series, une session d'activités (musique, énigmes, rébus, cherche & trouve) organisée dans la bibliothèque autour de personnages imaginaires, les Groteux (créés de toutes pièces pour l'occasion par Marie-Ange Detruit) et enfin un temps en classe avec la diffusion

de courts-métrages sur le thème de l'automne ou des saisons.

Cette magnifique journée a laissé de beaux souvenirs. L'entrée de l'école a été décorée avec toutes les créations des enfants organisées par les enseignants durant cette semaine, avec les décorations créées par l'équipe du Sou mais aussi avec un bel arbre d'automne créé par les enfants avec leurs empreintes de mains. Les parents ont pu admirer toute cette décoration jusqu'à fin novembre.

L'équipe du Sou reste mobilisée afin que les enfants profitent au maximum de leur nouvelle école, et que celle-ci rime encore avec émerveillement ! ”

CANTINE

Le nouveau restaurant scolaire était également opérationnel. Le personnel de cantine met tout en œuvre pour que tous les élèves puissent manger agréablement, en temps et en heure. Une classe après l'autre, une nouvelle organisation à opérer, un défi relevé par l'équipe.

ESPACE ENFANCE LOISIRS

“Le groupe scolaire intègre un nouvel équipement spacieux et lumineux dédié aux temps d'accueil périscolaire, extrascolaires et période de vacances. Fonctionnel depuis la rentrée, il permet de faciliter et améliorer la qualité d'accueil des enfants qui n'ont plus à sortir des bâtiments pour rejoindre cette salle.

Nous bénéficions également d'accès à d'autres espaces tels que la cour, la tisanerie pour préparer les goûters, ou encore la salle d'art plastique. Un atout que nous comptons bien exploiter pour enrichir nos contenus.

Entre moments de lecture, activités sportives, ateliers ludiques et créatifs, contes et jeux, les enfants sont déjà bien occupés et ravis.”

L'équipe de l'ABCJ

VIARHÔNA

TRAVERSER LE VILLAGE EN DOUCEUR

Préserver la qualité de vie des Anthychois est pour nous une priorité à travers un juste équilibre entre urbanisme, environnement et mobilité. Concernant ce dernier point, un chantier d'envergure a démarré cet été dans le village : la Via Rhôna, qui va favoriser les mobilités douces (marche à pied, vélo).

Pour compléter le dispositif, quatre zones où la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h, priorisant le déplacement des piétons sur les autres usagers, vont être clairement identifiées.

1. La ViaRhôna

Différents types de voirie vont coexister :

- Voie verte sécurisée, avec une voie goudronnée de 3 m de large uniquement pour les piétons et cyclistes.
- Voie partagée avec les voitures sur des routes existantes. Une signalisation spécifique à la Via Rhôna sera alors matérialisée au sol.

Tout au long du parcours (le long du Léman), une signalétique indiquera la localisation des blocs sanitaires et des bornes de recharge.

2. Un tronçon en 4 étapes

Dans notre village, la première des quatre étapes du tronçon de la Via Rhôna est bientôt terminée. Elle concerne le secteur entre l'oratoire et la rue des Pêcheurs, en passant derrière le cimetière et devant le nouveau groupe scolaire et sera en voie verte.

La seconde, dans le secteur de Chantrell, entre le rond-point du Champ de l'eau et le parking, sera terminée en fin d'année et sera également en voie verte.

La troisième étape concerne la route du Lavoret, depuis l'oratoire jusqu'à la route du Port de Séchex, en passant par la rue de la Rovéraz. Le démarrage du chantier est prévu fin 2020 et sera finalisé début 2021. L'itinéraire sera réalisé en voie partagée sur la route existante. Les terre-pleins centraux seront supprimés. Une aire de repos, avec une vue imprenable sur le lac, sera réalisée pour les cyclistes et piétons sur le terrain communal de la Monjonnière.

La dernière étape, dont le tronçon reste à finaliser, sera réalisée en fin d'année 2021. Il reliera le parking de Chantrell à la rue

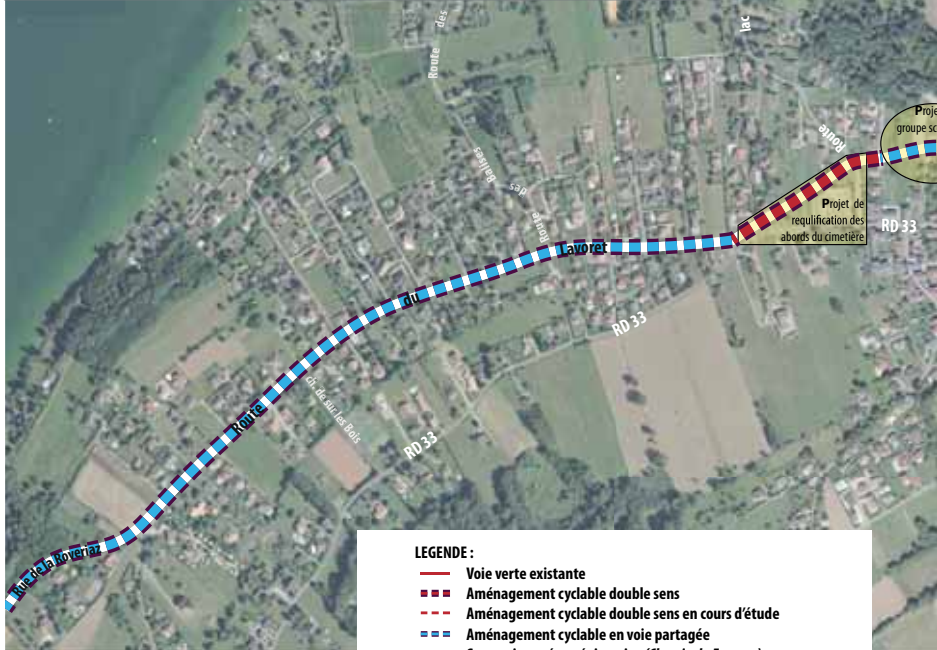
des Pêcheurs en passant par le chemin du Fresnay.

Deux possibilités de tracés sont étudiées pour ce tronçon qui sera réalisé en voie verte :

- Au Nord, en passant le long de la route des Rives.
- Au Sud, en passant par la route des Savoyances et en traversant ensuite la zone agricole/naturelle des Hutins.

Chaque tracé a des avantages et des inconvénients. Dans les prochaines semaines, la commune va définir le tracé final en concertation avec Thonon Agglomération, au regard des études réalisées.

PROJET : ROUTE DU LAVORET aménagement cyclable en voie partagée



LEGENDE :

- Voie verte existante
- Aménagement cyclable double sens
- - - Aménagement cyclable double sens en cours d'étude
- Aménagement cyclable en voie partagée
- Sens unique réservé riverains (Chemin du Fresnay)





PROJET : ROUTE DES SAVOYANCES
aménagement cyclable en double sens
séparé de la voirie



3. Circulation sécurisée autour du cimetière

Avec les travaux de la Via Rhôna dans le village, un nouveau sens de circulation a été mis en place autour du cimetière. Pas de changement pour la rue des Fontaines : elle reste à double sens pour les véhicules. En revanche, depuis la rue des Fontaines la circulation sur le sommet de la rue du lac s'emprunte dans le sens descendant et il est possible d'utiliser la nouvelle voie de circulation pour remonter vers l'oratoire. Ces mesures ont été prises pour fluidifier la circulation autour du nouveau groupe scolaire.

4. Des zones où le piéton est prioritaire

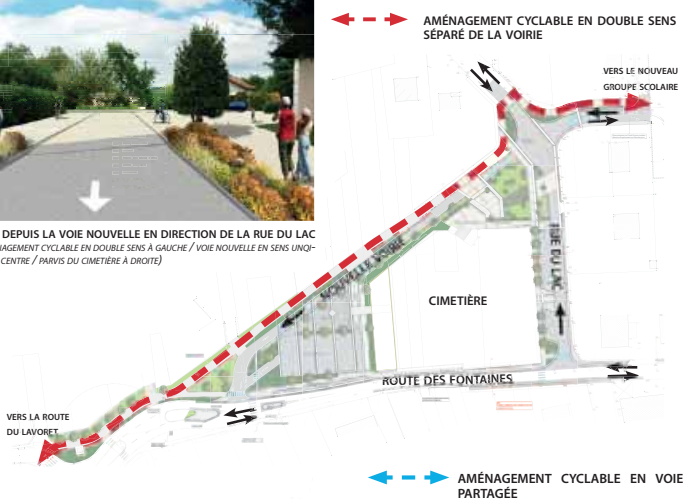
L'objectif des zones de rencontre à 20 km/h est de créer un espace public où les piétons sont prioritaires sur tous les autres véhicules (voiture, cycles).

Quatre zones sont concernées : les abords de la plage du Champ de l'eau, de la plage des Recorts, le centre du village et l'espace devant le nouveau groupe scolaire.

Une signalisation et un marquage au sol adaptés et visibles permettront prochainement de mieux matérialiser ces secteurs.



VUE DEPUIS LA VOIE NOUVELLE EN DIRECTION DE LA RUE DU LAC
(AMÉNAGEMENT CYCLABLE EN DOUBLE SENS À GAUCHE / VOIE NOUVELLE EN SENS UNI-
QUE AU CENTRE / PARVIS DU CIMETIÈRE À DROITE)



D'autres secteurs que ceux déjà évoqués sont souvent sujet aux incivilités routières. Nous avons échangé avec le référent sûreté de la Direction Départementale de la Sécurité Publique à ce propos ainsi qu'avec Madame la Commissaire de Thonon. Nous avons inventorié l'ensemble des remontées des habitants.

Le travail est en cours. Les actions à réaliser sont nombreuses et pour certaines onéreuses.

Il nous faudra prioriser et procéder par étapes. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les options retenues.

MARCHÉ GOURMAND

UNE ANIMATION ESTIVALE APPRÉCIÉE

Le marché gourmand que l'équipe municipale a mis en place cet été tous les mercredis de 17 h à 21 h du 8 juillet au 26 août à la plage des Recorts a connu un franc succès.

Un grand merci à la vingtaine d'exposants pour la qualité de leurs produits et leur bonne humeur, ainsi qu'aux Anthychois-es fidèles au rendez-vous.



Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 7 juillet 2021 pour le lancement de la deuxième édition

“ Super marché, super ambiance, un vrai rendez-vous hebdomadaire pour les Anthychois chaque mercredi soir dans le plus beau cadre du Chablais. Belle opportunité pour nous les producteurs. Une belle initiative qu'on souhaite voir se renouveler l'année prochaine. Merci. ”

Maison Brandini

“ Marché gourmand de l'été très positif, belle ambiance, endroit idéal, clientèle chaleureuse et sympathique ! On se réjouit de rattrapper l'été prochain. Merci. ”

Potager des fourches

“ Nous sommes ravis d'avoir fait partie de cette première édition sur les bords du lac Léman avec une vue imprenable et une ambiance chaleureuse chaque mercredi soir ! Du vrai local, ça fait du bien surtout en cette période si particulière. On espère avoir conquis un large public et avoir incité un maximum de personne à consommer mieux en retrouvant de petits producteurs. Merci à la mairie d'Anthy d'avoir organisé ce beau marché. On espère faire partie de la deuxième édition. ”

Chocolat Choc&thic

FÊTE DE L'AUTOMNE

Durant le mois d'octobre nous avons travaillé sur l'organisation d'une fête de l'automne le samedi 31 octobre 2020. En partenariat avec les Daillis (association culture et patrimoine) et les producteurs du marché gourmand de cet été nous avons prévu différentes animations (lecture de conte, chasse au trésor, pressage de pommes, maquillage des enfants pour Halloween...) ainsi que de la restauration et buvette sur place. Annulée en raison de la situation sanitaire, la Journée de l'automne sera à découvrir l'an prochain.

Et tellement + encore...

www.lexpert-fenetre-thonon-les-bains.fr

**FENETRES
VOLETS
PORTES D'ENTREE
PORTES DE GARAGES
PORTAILS
STORES - PERGOLAS...**

OUVERTURES
FERMETURES

EQUIPEMENT
EXTERIEUR

AMENAGEMENT
INTERIEUR

Ch. du Pré Biollat - ESPACE LEMAN 2 - ANTHY sur LEMAN - 04 50 81 76 43

POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU VILLAGE

RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

REGENERO est un service public et indépendant du Pôle Métropolitain du Genevois Français. Il est soutenu par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, l'ADEME (Agence de la transition écologique) et la Région Auvergne Rhône Alpes.

Des permanences conseils sont réparties sur tout le territoire de Thonon Agglomération.

Comment s'y retrouver parmi les aides financières ? Comment choisir les solutions techniques les plus adaptées ? Un accompagnement personnalisé avec le soutien d'un spécialiste vous permettra de faire les bons choix.

Pour tout renseignement complémentaire, un portail numérique est à votre disposition www.regenero.fr ainsi qu'un numéro de téléphone :

04 58 57 00 87.

COMPOSTER POUR MIEUX RECYCLER

Le compostage des déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café...) permet de réduire jusqu'à 30 % le poids de vos poubelles. C'est un procédé écologique, économique qui diminue considérablement le tonnage des déchets à incinérer.

À titre expérimental, l'équipe municipale souhaite mettre en place dans le centre du village un composteur collectif. Rien ne se perd : le compost ainsi récupéré sera utilisé pour enrichir le sol des espaces verts du village.

Si vous résidez en habitat collectif et si vous souhaitez faire du compostage avec vos voisins, **Thonon Agglomération** peut vous accompagner et mettre à votre disposition des composteurs.

Pour tous renseignements, tél. **04 50 31 25 00.**

PERMIS DE VÉGÉTALISER

Planter des fleurs ou des fruits et légumes dans des jardinières devant chez soi ou dans sa rue ? Le permis de végétaliser est un dispositif qui permet à chacun de jardiner dans l'espace public. Mis en place principalement dans des villes, sa déclinaison à l'échelle d'un village ne peut que concourir à son embellissement, contribuer à la biodiversité et resserrer les liens entre voisins. L'équipe municipale propose aux habitants de le mettre en place à Anthy-sur-Léman.

Vous avez un projet, vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à vous adresser en mairie. Toutes les infos seront également mises en ligne sur le site web de la commune fin janvier 2021.

Les Dailis proposent la Journée Anthychoise de la Terre

Célébrons le retour du printemps et le renouveau de la nature !

L'association culture & patrimoine les DAILLIS propose pour le printemps 2021 une journée consacrée à notre Terre nourricière. L'ambition de cette journée est de mettre sur le devant de la scène les richesses naturelles et agricoles exceptionnelles de notre territoire local. Plus largement, nous souhaitons manifester notre solidarité et souligner l'interdépendance des territoires du monde face aux défis planétaires qui se profilent devant nous tous, habitants de la Terre. Dans cet esprit, nous allons organiser au mois de mars 2021 la Journée Anthychoise de la Terre avec l'Inde à l'honneur

TROIS TEMPS FORTS SONT PRÉVUS :

• En collaboration avec la bibliothèque municipale nous proposons, la veille, **vendredi 26 mars**, un conte indien dansé et commenté pour le jeune public.

• **Le samedi 27 mars**, le marché des plantes et des produits du terroir permettra de découvrir les richesses et la diversité des produits de notre territoire. Plusieurs stands seront consacrés aux solutions locales face aux défis climatiques.

Des visites de terrain à Anthy accompagnées et commentées par un écologue contribueront à sensibiliser les participants à la qualité de nos espaces naturels et la biodiversité que nous sommes tenus à préserver.

• **En soirée**, un moment festif aux couleurs de l'Inde avec des artistes de renommée internationale ouvriront des perspectives sur les traditions musicales folkloriques et classiques de ce pays. La danse kathak, un repas indien et une brève projection présentant les Marches pour la justice et la paix du mouvement Ekta Parishad permettront de faire le lien entre nos réalités locales et celles

d'autres territoires et d'exprimer notre solidarité.

Les revenus de cette journée vont revenir en partie au mouvement indien Ekta Parishad et les marches internationales pour la justice et la paix au soutien des paysans. Les Dailis souhaitent ainsi attirer notre attention sur des problématiques actuelles et futures auxquelles nous sommes tous confrontés : perte de terres agricoles, accès à l'eau, diminution de la biodiversité et de la fertilité des sols à cause du dérèglement climatique. Cette journée festive, à la découverte des solutions locales ouvrira ainsi des perspectives à l'action globale et solidaire indispensable pour notre Terre.

Informations et inscriptions :

Association culture & patrimoine LES DAILLIS, lesdailis@gmail.com, 06 31 40 14 87



SOLIDARITÉ

UN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE À VOTRE ÉCOUTE

La nouvelle équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est ravie d'être à votre service pour les six ans qui viennent. Elle est composée de 10 membres : Mélanie Ayissi Dubouloz Vice-présidente CCAS et adjointe aux affaires sociales, scolaires et jeunesse ; Vanessa Messamer, Céline Prud'homme, Frédéric Rimet, Sandrine Ruche, conseillers municipaux et Micheline Tournier, Catherine Vuillermoz, Cathy Perret, Anna Patureau, Edwige Nonne, nommées par Isabelle Asni Duchêne.

En cette période de crise sanitaire, les habitudes sont bouleversées : pas de sortie des mères de famille, pas de traditionnel repas des aînés, pas de manifestation publique pour soutenir la campagne de sensibilisation et de lutte contre le cancer du sein : la dé-

coration du rond-point de la Croisée d'Anthy avec les parapluies roses et l'éclairage de la mairie de cette même couleur ont été notre contribution à Octobre Rose.

Les mois qui viennent vont nous permettre de mettre en place différentes actions pour les habitants : favoriser le lien intergénérationnel, proposer des sorties à destination des familles, mettre à l'honneur les naissances d'une manière différente, proposer des actions de prévention pour les aînés (atelier mémoire, atelier de conduite...en partenariat avec le CIAS). Un nouveau service est d'ores et déjà proposé aux personnes en difficulté. Il est assuré par les membres du CCAS et des bénévoles de la commune. Il s'agit pour ces volontaires de répondre à une demande urgente, qui

ne pourrait être prise en charge par l'entourage : emmener une personne à un rendez-vous médical, aller chercher des médicaments, faire un achat urgent, bref, rendre service à une personne âgée, isolée, malade, sans moyen de transport, sans famille ou voisin disponible rapidement. Pour profiter de ce dispositif, nous vous remercions d'appeler l'accueil de la mairie au 04 50 70 35 01

Le CCAS doit être un soutien pour chacun. En toute confidentialité, n'hésitez pas à nous solliciter en cas de difficulté sociale, financière, familiale. Des aides comme la cantine à 1 euro pour vos enfants, des attributions de bons alimentaires, d'aide au règlement d'une facture (garagiste, électricité) sont des coups de pouce qui font du bien. En lien avec différents partenaires, le CCAS peut également vous orienter vers les interlocuteurs aptes à vous accompagner.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCES, APPELÉ LE



VIOLENCE FEMMES INFO ORANGEONS LE MONDE !

La commune d'Anthy se mobilise pour lutter contre les violences à l'égard des femmes. La mairie sera illuminée en orange entre le 25 novembre et le 10 décembre. La campagne internationale lancée par l'ONU, "Orangez le monde", est soutenue par le Club Soroptimist International Le Léman. Ce dernier met en

vente des parapluies orange, au prix de 12 €, au profit du foyer d'hébergement "La Passerelle" à Thonon qui accueille les femmes victimes de violences. Vous pouvez soutenir cette action en achetant un parapluie sur le site Helloasso Soroptimist ou en contactant un membre du Club par mail : le-leman@soroptimist.fr

La solidarité est l'arme la plus puissante pour lutter contre les aléas de la vie.

MÉDIATHÈQUE

AU FIL DES MOTS, UNE MÉDIATHÈQUE, DES DÉCOUVERTES

La médiathèque municipale, installée au rez-de-chaussée de l'Espace du lac propose un large choix de livres et de documents en tout genre. Le fond est constitué de plus de 8000 documents (fiction + documentaires). Très régulièrement, nous allons en librairie afin de vous proposer au plus vite les nouveautés qui font l'actualité et les ouvrages dont on parle moins mais qui gagnent à être connus...

- Romans Adulte et Jeunesse
- Albums Jeunesse
- BD Adulte et Jeunesse
- Documentaires Adulte et Jeunesse
- Revues et magazines Adulte et Jeunesse.

Un **Espace Adulte** et un **Espace Jeunesse** avec coin lecture sont à votre disposition.

Nous proposons des moments conviviaux pour se rencontrer, échanger. Suivez nos projets à travers la presse et les panneaux d'affichage. Quant aux abonnés, ils sont systématiquement informés par mail des activités. **Les animations sont généralement gratuites et sur inscription (susceptibles d'être reportées selon la situation sanitaire).**

- **Contes de l'hiver** pour les 0/3 ans en partenariat avec le Relais des Assistantes Maternelles mercredi

16 décembre à 10 heures et une séance à 14h30 pour les 4/8 ans, histoires en musique contées par Violette Corroyer.

- **Histoires pour P'tits lecteurs** (0/3 ans) : chaque premier mardi du mois à 10h15, mardi 2 février, 3 mars...

- **Croq'livres** des histoires, toujours des histoires à l'heure du goûter pour les maternelles et cycle 1 de 17 h à 17h30, 14 janvier, 11 février...

- **Discussion philo adulte** animé par Céline Ohanessian : jeudi 21/01, jeudi 18/02. 20 h à la médiathèque.

- **Atelier philo pour les enfants** 7/11 ans : les enfants étant libres cet hiver les mercredis, nous allons reprendre cette journée pour les ateliers de 14 h à 15 h avec Céline Ohanessian : 6 janvier, 20 janvier, 17 février...

- **Spectacle en famille et en musique** Sud-Américaine. Thierry Coulon prépare les contes, les musiciens, la musique ! Vendredi 29 janvier à 20h30, report si nécessaire au vendredi 3 avril.

- **"La plus précieuse des marchandises"**, un petit bijou d'écriture mis en scène par la compagnie Athéca le vendredi 12 mars à 20h30.



ABONNEMENT ET PRÊT

L'abonnement annuel permet à chacun d'emprunter 4 documents tout support confondu, pour une durée de 3 semaines. Une boîte de retour des livres est à votre disposition à l'extérieur et vous permet de rendre vos documents lorsque la médiathèque est fermée.

Tarif annuel : Pour un adulte 14 €, pour un enfant 5,50 €, pour une famille 22 €.

Le paiement peut se faire par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces.

Pour ceux qui seraient à cours de lecture pendant le confinement, nous mettons en place un Click and Collect. Prenez contact avec nous par mail, indiquez-nous le genre de livres que vous souhaiteriez avoir ou quel auteur vous aimeriez lire. Nous préparons un choix de livres, fixons ensemble une heure de rdv à la médiathèque et vous remettons les livres choisis en échange de ceux que vous avez en prêt.

Contact : 04 50 70 60 84

ou mediatheque@anthy-sur-leman.fr

N.B : Ouvert le mercredi de 14h30 à 17h30 hors période de confinement



HORAIRE D'OUVERTURE

LUNDI : 14h30 - 17h30
MERCREDI : 14h30 - 17h30
Fermé le mercredi pendant les vacances scolaires
JEUDI : 14h30 - 18h30
SAMEDI : 9h30 - 12h15

Espace du Lac
15, Rue des Pêcheurs - Anthy-sur-Léman
mediatheque@anthy-sur-leman.fr
www.anthy-sur-leman.fr

TRIBUNE LIBRE

MAJORITÉ MUNICIPALE

Le travail effectué par le bureau municipal et les différentes commissions au cours de ces six mois de mandat, nous a permis de faire avancer des dossiers, évoluer des projets en cours et d'amorcer les changements souhaités.

Le travail de réflexion quant à la ré-affectation du centre bourg (lieu des deux écoles) est engagé. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Haute-Savoie et ses partenaires sont à nos côtés.

Il nous faut appréhender la transformation du site, nourrir une réflexion plus large entourant ce projet de réaménagement permanent. Nous comptons sur vous. Un outil participatif de co-construction formalisera un cadre et nous permettra d'avoir une vision conjointe, évitant ainsi toute décision arbitraire.

La période transitoire est envisagée comme un outil nous permettant d'affiner notre diagnostic et répondre à des besoins urgents. Une manière de tester, d'expérimenter, de valider des choix futurs.

Nos objectifs : partir de l'existant et de réels potentiels, s'appuyer sur l'analyse des besoins sociaux et parvenir à assurer qualité urbaine et paysagère intégrant mobilité et sécurité, vivre

ensemble et convivialité par le biais d'une démarche concertée.

Bien des défis dépassent le cadre municipal, quand on parle de la santé, de l'éducation, de la transition énergétique ou encore de l'économie. Il n'y a pas d'imperméabilité entre les frontières du village et le territoire qui nous entoure. Il nous faut donc construire des réponses aussi à une autre échelle que celle du village. C'est dans une logique de coopération, que nous nous investissons pleinement dans ce projet de territoire, œuvrant au sein de plusieurs commissions et/ou conseil d'administration d'organismes extérieurs.

La politique enfance jeunesse est un axe prioritaire de la politique menée sur le territoire, une volonté affirmée par l'ensemble des élus des trois communes du Syndicat intercommunal : Sciez, Anthy et Margencel. Plus que jamais sujet d'actualité, les acteurs socioéducatifs ont une grande part à jouer dans l'éducation, l'accompagnement de nos enfants. C'est pourquoi, tous seront prochainement réunis – partenaires institutionnels, associations, parents et élus – pour alimenter et valider le Projet Educatif Territorial du SISAM. Fatima Bourgeois, Présidente, Kathy Chate-

lain, Vice-Présidente aux finances et Isabelle Asni-Duchêne, Vice-présidente à l'animation ont déjà réalisé un travail de pré-écriture au regard des actions engagées depuis plus de dix ans et des axes prioritaires souhaités.

La sauvegarde de notre environnement, patrimoine immatériel, est également l'une de nos préoccupations. Nous travaillons en coordination avec Thonon Agglomération sur la préservation et valorisation de la zone littorale (roselière port Chantrell) mais aussi sur les zones humides et milieux naturels avec de nouveaux lieux identifiés.

Les thématiques sont nombreuses. Les dossiers ne manquent pas. L'équipe municipale est à pied d'œuvre pour les faire avancer et aboutir. Nous gardons nos objectifs et poursuivons ensemble et sans relâche notre action. Une action de portée immédiate, en réponse à l'actualité sanitaire et ses conséquences ; une action qui s'inscrit dans une perspective de plus long terme.

Nous tenons à remercier les Anthychoises et les Anthychois qui nous ont apporté leur soutien le 15 mars dernier : c'est seulement avec 97 voix que la liste majoritaire l'a emporté sur la nôtre. Cet écart réduit, couplé à une abstention inhabituelle pour la commune, lui confère une légitimité toute relative (participation 2014 : 69,64 % et en 2020 : 51,97 %).

Nous avons pu mesurer la déception des électeurs qui ont cru en notre projet et qui, par une prudence regrettée a posteriori, ont renoncé à exprimer leur suffrage. Aussi, nous remercions chaleureusement les électeurs qui nous ont exprimé leur soutien.

Mais, c'est la démocratie et nous devons la respecter :

Vous nous avez fait part de vos attentes, déceptions et souhaits pour une commune agréable où il ferait bon vivre. Les élus de ce groupe seront vos porte-parole dans une minorité positive, constructive mais vigilante, et nous serons à votre service. Nous soutiendrons les projets qui iront dans le bon sens, tout en restant fidèles à nos idées.

Nous souhaitons surtout remercier vivement et sincèrement toutes les personnes qui ont œuvré avec cou-

rage durant cette période anxiogène de confinement que nous avons vécu dès la fin des élections municipales. En effet, environ une cinquantaine de bénévoles ont répondu positivement et spontanément à l'appel lancé par la municipalité encore en place au moment du confinement.

Les élus de notre liste, Christine Bondaz, Jennifer Jacquier, Sandrine Ruche et Jean-Louis Sappey, sont membres des organismes extérieurs, commissions municipales et comités consultatifs suivants : SISAM, urbanisme/aménagement du territoire, appel d'offres, CCAS, contrôle liste électorale, affaires culturelles et sportives, vie associative, information et communication, affaires scolaires/jeunesse. Nous voulons vous assurer de notre détermination à mettre notre énergie, nos compétences et notre expertise à votre écoute.

Nous avons continué à œuvrer durant cette phase finale des travaux du groupe scolaire et plus particulièrement le mardi matin pour la réunion hebdomadaire de chantier. Nous n'étions plus décisionnaires mais nous avons travaillé activement avec l'architecte lors des visites sur site, qui durent en général toute la matinée, pour signaler les oublis, les erreurs et

vérifier que le cahier des charges mis en place au lancement du projet soit bien respecté.

Depuis déjà 2 ans, une journée octobre rose avait lieu à Anthy en commun avec Margencel et Sciez. La participation de bénévoles associatifs permettait l'organisation d'une marche et diverses animations sportives et culturelles avec le soutien du CCAS d'Anthy et du SISAM. Un don de 1941€ pour 2018 et 2019 a été remis aux associations Dragon Ladies et Sein Léman Avenir. Il est regrettable de constater que cette année, malgré notre demande de l'organiser, aucune manifestation "Octobre Rose" n'a eu lieu sur la commune.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer
Christine Bondaz, Jennifer Jacquier, Sandrine Ruche, Jean-Louis Sappey

Contact :
passioncommune.anthy@gmail.com
06 20 95 55 90 / notre page FB

PERSPECTIVES

URBANISME : UN HÉRITAGE À ASSUMER

La nouvelle municipalité a hérité de plusieurs permis de construire signés par l'équipe précédente.

- Sur le stade stabilisé et le terrain de tennis, des maisons individuelles et un bâtiment collectif seront construits. Au total : 46 logements, dont 10 sociaux.
- Le programme "Cœur de village", situé en face de l'auberge d'Anthy, abritera 59 logements dont 13 sociaux.
- En face du cimetière, un permis a été déposé pour 45 logements collectifs et 2 maisons individuelles.
- Non loin du restaurant "La Pom 2 Pin", il est prévu 30 logements sociaux.
- Côté Sechex, 15 petites maisons seront construites juste après les 5 chemins.
- Sont également programmés 12 logements route de Corzent, 26 logements collectifs et 12 individuels route du Lavoret, 24 logements en cours de finition route de Sechex,

et toujours en cours de réalisation les 36 appartements du projet "Pur Léman" route de la Croisée.

Certains dossiers instruits fin de mandat n'ont pas tenu compte des évolutions des plans de zonage du PLUi pourtant connus lors de leur instruction. Bilan : des propriétaires mécontents et des litiges en cours pour la collectivité.

L'urbanisme est un sujet d'autant plus sensible qu'il soulève d'autres problématiques : stationnement, densification de la circulation, ainsi que les réseaux. Un travail d'anticipation et de réflexion sur ces points est dorénavant conduit par la municipalité pour assurer une cohérence et sécuriser tout type de mobilité sur le territoire du village. Les échanges entre les membres de la commission urbanisme et aménagement du territoire et les porteurs de projets portent sur ces

points autant que le respect des règles d'urbanisme, l'assurance d'une intégration paysagère et architecturale.

VENTE STABILISÉ & TERRAINS DE TENNIS

La société Immat ayant transféré son permis d'aménager au Crédit Mutuel Foncier (CMF), la municipalité a profité de ce changement pour négocier avec le CMF un phasage afin de pouvoir conserver la jouissance des terrains de tennis pendant les deux prochaines années. Cet accord, formalisé par un écrit, laisse le temps de concrétiser le projet de pôle sportif aux Hutins sans pénaliser le tennis club.

DESSINER ENSEMBLE LE CENTRE DU VILLAGE

Le 8 octobre dernier, le Maire et deux adjoints ont rencontré des représentants du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Haute-Savoie. Au cœur de leurs discussions : le devenir des locaux et plus globalement du site de l'ancien groupe scolaire au centre bourg.

Organisme investi d'une mission d'intérêt public, le CAUE accompagne les collectivités comme les particuliers dans leurs projets. Son activité mobilise des équipes pluridisciplinaires constituées de professionnels du cadre de vie ayant des formations d'architecte, de paysagiste, d'urbaniste, d'énergéticien, d'environnementaliste, ou encore de géographe... et œuvre au sein de réseaux de partenaires.

Notre objectif commun : Promouvoir la qualité du cadre de vie en s'adaptant aux enjeux de demain.

Présentée et approuvée lors du Conseil Municipal du 23 novembre dernier, une convention établie entre la commune et le CAUE régie les modalités de cette collaboration.

Diagnostic architectural

Dans un premier temps, il s'agit pour le CAUE d'établir un diagnostic architectural des bâtiments de l'ancien groupe scolaire afin de mettre en évidence leurs potentialités et leurs contraintes. Puis, sur la base des besoins recensés, d'évaluer l'opportunité et la faisabilité de différents scénarios de réaffectation et de restructuration. L'aménagement des espaces extérieurs (cours de récréation,



dessertes...) sera pris en compte dans la perspective d'une requalification qualitative et d'une intégration aux espaces publics environnants.

Concertation : un processus "d'intelligence collective"

Vous associer à cette réflexion, c'est profiter de vos connaissances, entendre vos besoins et améliorer les chances de parvenir à un projet le plus transversal possible, le plus cohérent aussi. Des échanges constructifs permettent une compréhension et un partage des choix. Loin d'être du temps perdu, il permet au contraire d'en gagner !



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les jeunes vont être force de proposition

La création du **Conseil municipal des jeunes (CMJ)** annoncée cet automne est reportée au premier trimestre 2021. Sciez et Margencel ayant cette même volonté, parti a été pris de l'intégrer dans le Projet Educatif Territorial porté par le SISAM. Une manière de laisser la porte ouverte à des projets communs. Chaque collectivité étant libre d'avoir des variantes dans la composition et le fonctionnement.

Le CMJ d'Anthy-sur-Léman sera composé de 12 jeunes âgés de 9 à 14 ans

(soit nés entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2011). Par respect de la parité, 6 filles et 6 garçons seront élus par leurs pairs.

Une campagne d'information sera menée au sein des établissements scolaires. Tous les détails seront disponibles en consultation à l'accueil mairie et en ligne sur le site web de la commune.

Afin de créer une dynamique au sein du groupe et d'appréhender au mieux leurs missions, les jeunes élus partici-

peront à une journée d'intégration à la citoyenneté avant de débiter leur mandat.

Avec une réunion par mois, un conseil municipal par trimestre, les jeunes élus pourront donner leur avis sur des sujets les concernant ; être source de proposition pour de nouveaux projets. Avec un mandat de deux ans, il s'agit d'un réel engagement pour les jeunes qui souhaitent se présenter.

LE SKATE PARK, UN LIEU QUI A TROUVÉ SES MARQUES

Depuis qu'il est accessible, le nouveau Skate Park connaît un réel succès et rassemble de nombreux adeptes de la glisse, tout âge et pratique confondue. Bien que le bowl soit terminé et praticable,

l'aménagement des abords se poursuit. Des chantiers participatifs seront proposés au printemps prochain. Il s'agit de la réalisation de buttes de permaculture ainsi que de la création de modules de skate en béton qui seront adjacents au bowl.

L'objectif : permettre aux jeunes de contribuer à l'aménagement de cet espace et de façon plus large de les impliquer dans des projets concernant leur commune.



Lao Société Inout

À noter : Un point d'eau plus accessible sera rétabli sur site dès ce printemps.

VIE ASSOCIATIVE

ANTHY ÉVÉNEMENTS

MAIS nous n'avons pas dit notre dernier mot ! Ainsi, ayant dû annuler "Noël à Anthy", nous avons décidé d'organiser un concours de dessins pour que petits et grands puissent s'exprimer sur le thème des fêtes de fin d'année !



À réception des créations sur notre boîte e-mail, un vote en ligne a eu lieu

et les dessins vont être exposés dès le 7 décembre ! Où ça ? ! Partout !

Les plus beaux dessins, c'est-à-dire ceux ayant récolté le plus de votes, seront affichés sur les panneaux disséminés dans le village et tous les autres dessins seront publiés sur notre Facebook et sur les panneaux lumineux de l'Espace du Lac et du rond-point de la Verniaz ! Alors, ouvrez l'œil !

Nous animerons également ces grands écrans par des images type "calendrier de l'Avent" et décorerons l'esplanade devant la nouvelle école sur le thème de

L'année 2020 aura été mouvementée et pourtant très calme pour Anthy Événements. C'est avec regret que nous avons dû annuler le Concert des Chœurs de France, la Festive, le concert des Voix Corses et surtout la Fête du Lac des 14-15 août...

Noël. Il se pourrait aussi qu'une surprise attende les écoliers...

Ainsi, cette fin d'année compliquée aura quand même un goût de Noël dans notre beau village et, ça, c'est tout ce qu'Anthy Événements souhaite !

Prenez soin de vous et surtout, passez d'excellentes fêtes de fin d'année !

Contacts :

anthy-evenements@outlook.com

Facebook : @anthyevenements

Instagram : anthyevenements

LE SOU DES ÉCOLES : DES NOUVEAUTÉS

Comme chaque année, le Sou des Écoles répond présent pour animer cette nouvelle année scolaire, et ce, malgré un contexte sanitaire qui restreint certaines possibilités d'animation. Néanmoins, nous avons à cœur de ne pas baisser les bras et d'engager des actions pour nos enfants tout en respectant les nouvelles réglementations en vigueur. Ainsi nous avons pu continuer à offrir la vente des gâteaux aux enfants, produire l'annuaire "Allo Copains Copines", et travaillons en étroite collaboration avec la direction de l'École pour

offrir des animations aux enfants sur leur temps scolaire.

Cette année est aussi forte de nouveautés. Tout d'abord, le Bureau et l'équipe du Sou a été largement renouvelé, et nous comptons cette année 10 membres permanents. Séverine Meynet a laissé sa place de Présidente après 5 années d'un engagement sans faille et tellement dynamique ! Nous ne la remercierons jamais assez. Beaucoup de mamans ont aussi suivi leur enfant vers le collège mais de belles volontés se sont vite présentées, heureusement.

Récemment, nous avons eu la très belle surprise de nous voir annoncer une très belle donation de Lidl. En effet, lors de la semaine d'ouverture du nouveau magasin au mois de septembre, des dons ont été automatiquement collectés au profit du Sou des Écoles d'Anthy. Nous allons évidemment réfléchir à l'utilisation de ce don, pour marquer de façon pérenne cette donation exceptionnelle. En attendant de vous retrouver, toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année ! Sincèrement.

ANCIENS COMBATTANTS

L'année 2020, pour cause de Covid, est une année très particulière en ce qui nous concerne. Les cérémonies commémoratives ont dû être adaptées à la situation. Celle du 19 mars (signature des accords d'Evian) bien qu'officielle fut purement et simplement supprimée.

Le 8 mai, fin de la guerre 39/45 fut traité au plus simple : dépôt d'une gerbe par monsieur le Maire et par moi-même en présence de notre porte-drapeau et que de quelques anciens combattants. Malheureusement nous n'avons pas pu, pour les raisons évoquées, faire participer les enfants des écoles.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS

Personnes invitées : Madame Isabelle Asni-Duchêne Maire de la commune, Madame Christine Jacquier, correspondante défense, Jean Mamet et Michel Jacquier Margencel, Jérôme Bondaz président de la batterie fanfare.

Une minute de silence a été observée en mémoire d'un membre de notre section décédé dans l'année, Jean Giroud. En ce qui concerne la cérémonie du 11 novembre nous avons organisé une cérémonie plus compressée. Les représentants de la mairie, un porte-drapeau, 4 membres de la batterie fanfare et moi-même. La situation pandémique nous oblige à annuler le concours de belote.

En janvier 2021, le tirage des Rois sera évoqué en temps voulu.

Pour l'exercice 2020/2021 : le bureau a la composition suivante.

Président : Michel Gatineau

Vice-Présidents : Patrice Grenier, Claude Musset

Secrétaire : Patrice Grenier

Secrétaire adjoint : Gérard Bariot

Trésorier : Félix Begain

Porte-drapeau : Olivier Fleuret, Guillaume Fleuret, Claude Musset

Le rapport financier montre que notre situation est bonne, même excédentaire, ce qui nous amène, avec grand plaisir à offrir un chèque de 1500 euros pour la lutte contre la mucoviscidose.

Bonne fin d'année à toutes et à tous.

Prenez soin de vous.

BATTERIE-FANFARE "LES FLOTS BLEUS"

OUVERTURE D'UNE CLASSE D'ÉVEIL MUSICAL

Les musiciennes et musiciens de la Batterie-Fanfare "Les Flots Bleus" se réjouissent de tourner la page de l'année 2020, tout en se remémorant la date du 12 octobre 2019 lors de leur participation à la cérémonie du ravivage de la Flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris. Un souvenir empli de fierté, qui nous l'espérons, restera longtemps dans nos mémoires et de celles de nos anciens combattants. Par ailleurs, malgré l'annulation de notre concert de printemps, nous avons pu, tout au long de l'été, animer quelques soirées à la buvette de Corzent et plusieurs marchés gourmands sur la plage des Recorts.

Et bonne nouvelle ! Depuis septembre et en partenariat avec l'Ensemble Musical de Sciez, nous avons ouvert une classe d'éveil musical pour les enfants de maternelle et de CP avec 5 élèves, qui s'initient aux sons et rythmes divers dans la bonne humeur. Bien sûr, il est encore temps de venir grossir cet effectif !

Rendez-vous dans la salle de musique, au sous-sol de l'Espace du

Lac le mercredi matin ou le jeudi soir pour vous informer, vous inscrire ou vous joindre à nous pour exprimer votre musicalité collective.

Malheureusement, un bémol pour 2020 : la difficile application des mesures sanitaires dans l'organisation de notre événement automnal nous a obligé à annuler notre traditionnel loto de Ste Cécile du 28 novembre, mais nous comptons sur votre présence pour l'édition 2021, déjà en cours de préparation.

Enfin, nous vous ferons profiter de nos mélodies à sons naturels lors de notre concert de printemps le 24 avril 2021 à l'Espace du Lac.

La Batterie-Fanfare "Les Flots Bleus" vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année 2020 et vous donnent rendez-vous en 2021.



"RETROUVONS CYRIL"

LE SALON DES CRÉATEURS A PU AVOIR LIEU

Comme chaque année les recherches privées pour retrouver Cyril se font le dernier week-end d'août, date de sa disparition.

Nous nous recueillons à l'endroit où il a été vu pour la dernière fois. Cet été, notre séjour a été fortement perturbé par une météo difficile, 25 cm de neige, vent violent, pluie et divers éboulements. Seules des recherches par une petite équipe courageuse ont été faites sous une pluie battante, au pied du glacier de la Girose. En raison de l'hiver précoce, nous devons attendre l'été prochain pour retourner en ces lieux.



Pour payer ces séjours de recherches nous avons besoin d'alimenter la caisse, nous avons organisé un Salon des Créateurs et Artisans les 3 et 4 octobre dernier. Une trentaine d'exposants tous plus créatifs les uns que les autres l'ont animé avec succès par leur talent et leur bonne humeur. Malgré la conjoncture les visiteurs étaient présents, moins que prévu et certains

n'ont pas eu le résultat financier espéré. Tous sont unanimes pour reconnaître la bonne ambiance et l'amitié.

L'association a fait un bénéfice raisonnable. La famille de Cyril remercie la Municipalité d'Anthy et tous ceux présents lors de cette manifestation.

SCAF TONIC POUR BOOSTER LES DÉFENSES IMMUNITAIRES

Nous avons tout particulièrement besoin de prendre soin de nous cette année. Pratiquer une activité sportive régulière permet de booster les défenses immunitaires mais, ne l'oublions pas, également de produire des endorphines, la fameuse molécule du plaisir !

Nos fidèles adhérent(e)s le savent bien ; nous les retrouvons chaque année avec un immense plaisir. D'autres ont rejoint l'association SCAF Tonic à la rentrée. Nous vous souhaitons la bienvenue.

Comme bon nombre d'associations, nous comptabilisons moins de membres cette année, pour les cours adultes, du fait certainement du contexte sanitaire. Pour autant, l'ensemble des cours ont gagné en effectif, les adhérents pratiquant plusieurs activités dans la semaine.

Le contexte sanitaire nous a imposé la mise en place de dispositions particulières : port du masque jusqu'au démarrage du cours, désinfection des mains, apport de son tapis per-

sonnel et distanciation de 1,5 m durant les séances.

Nous profitons d'ailleurs de cet article pour remercier la mairie qui nous a permis d'utiliser la grande salle de l'Espace du Lac pour les cours du lundi et du mardi. Sans cela, au regard du nombre important de participant·es, aux activités, nous aurions été dans l'obligation de refuser l'accès à certain·es adhérent·es. L'association engage sa responsabilité et risque une amende en cas de non-respect des règles.

Merci donc à chacun(e) d'entre vous pour votre rigueur dans la mise en œuvre des mesures imposées.

Nous vous rappelons également que nous acceptons le paiement en 3 chèques, qui ne seront encaissés que si la situation sanitaire permet de maintenir les cours. Pour autant, chaque trimestre entamé reste dû.

Enfin, bravo et merci à celles et ceux qui ont joué le jeu pour la lutte contre le cancer.





JUCHE TAEKWON-DO

DE NOUVEAUX ÉLÈVES

Pour cette nouvelle entrée, de nombreux nouveaux élèves ont rejoint le groupe des adolescents (de 10 à 16 ans) tous les mercredis de 17h15 à 18h45.

Ils viennent découvrir cet art martial coréen d'autodéfense appelé "Taekwon-do".

De nombreux événements régionaux, nationaux et internationaux sont an-

nulés cette saison, mais Lilou Lafosse va pouvoir passer l'examen de ceinture noir prochainement.

Elle et d'autres élèves, comme Esteban Cros et Loris Mathian, vont représenter Juche Taekwon-do à la coupe d'Europe en Italie en Juin 2021.

Le club de Taekwon-do d'Anthy participera à Genève à un stage donné par un maître et une compétitrice plusieurs fois championne du monde.



Contact : Anthony Meynet
Tél. 06 23 68 70 10
juchetaekwondo74@gmail.com

TENNIS CLUB : UNE ÉQUIPE MOTIVÉE

Pour cette rentrée 2020, le Club a le plaisir d'accueillir Florian Bourdin comme nouvel entraîneur. Avec son dynamisme, il sait motiver les grands comme les petits à retrouver le sourire et le chemin des courts !

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE :

les 20 séances sont assurées même en cas d'intempéries. La salle de gym de l'espace du lac nous permet d'assurer une continuité de l'entraî-

nement en cas de mauvais temps. Nous en profitons pour travailler la préparation physique, la coordination et la psychomotricité des enfants.

Concernant l'avenir du club, son déménagement au "pôle sportif des Hutins", accompagné de la construction de terrains couverts, est bien engagé. Nous travaillons en étroite collaboration avec la mairie afin de proposer un projet raisonnable et cohérent qui pourra satisfaire l'ensemble des pratiquants.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux au printemps prochain pour partager ensemble la passion du tennis.

*Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à nous contacter sur
tc.anthysurleman@fft.fr*



LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE RECHERCHE DES MÉCÈNES

Exercice d'hélicoptère
avec l'hélicoptère
de la Gendarmerie
"Choucas74".
Mardi 13 octobre au
large d'Évian - Maxilly

Comme pour beaucoup d'associations, l'année 2020 restera dans les annales. En effet cette saison a été très particulière en raison de la crise sanitaire. Pas de course de rame, pas de fête sur le lac cette année, donc un équilibre financier "apocalyptique".

Toutefois le sauvetage de Sciez Anthy Margencel n'est pas resté en cale sèche... hormis une mission spéciale à terre de renforcement de l'accueil aux urgences des Hôpitaux du Léman dans le cadre de l'épisode épidémiologique du printemps dernier.

La partie opérationnelle, notamment de secours sur le lac, a là aussi été moindre. Nous avons réalisé à ce jour 22 interventions de tous types (38 en 2019) : de la panne de bateau à une pratiquante de paddle en grosse difficulté devant la plage des Recorts par fort orage.



Afin d'entretenir et développer nos compétences, nous avons participé, mi-octobre, à un exercice d'hélicoptère entre nos vedettes et l'hélicoptère de la gendarmerie (Choucas 74) au large d'Évian / Maxilly.

Vu le contexte, les associations de sécurité civile du 74 se sont regroupées sous l'égide de l'amicale des sapeurs-pompiers de Haute-Savoie. La meilleure façon d'être efficace et de mettre en commun nos savoirs et compétences en matière de formation.

Si vous avez besoin de formation en PSC 1, SST, voir PSE aujourd'hui, n'hésitez pas à faire la demande au sauvetage, via le site internet ou téléphoner au président.

Vous pouvez suivre en direct les actualités de notre section en live sur sauvetage-sciez.fr

Toutes les personnes désireuses d'acquiescer les techniques de base du secourisme ou de les approfondir, mais également pratiquer la rame peuvent nous rejoindre au local du Sauvetage à l'entrée est de la plage de Sciez.

De même le règlement de navigation sur le Lac Léman (compil RRP 2015) est disponible en téléchargement sur le site du gouvernement ou de la Préfecture de la Haute Savoie.

On ne le rappellera jamais assez en plus des précautions à prendre en condition normale d'utilisation du lac, n'oubliez pas les gestes barrières, à savoir port du masque, lavage des mains et distanciation physique.

Contact :

04 50 70 38 48

06 82 68 40 18

secretariat@sauvetage-sciez.fr

APPEL À GÉNÉROSITÉ

Notre barque La Croix de Savoie montre des signes de fatigue très importants. Nous sommes à la recherche de mécènes ou de tous autres types de dons pour financer sa restauration.

TROP LA HONTE



STOP AUX INCIVILITÉS !

QUAND MON MAÎTRE NE RAMASSE PAS !



Anthy-sur-Léman s'engage pour un village plus propre !

RAPPEL

ÉLAGAGE DES HAIES

Pensez à entretenir régulièrement vos haies pour permettre la circulation des piétons sur les trottoirs et chemins, et d'assurer aussi une bonne visibilité pour les cyclistes et les automobilistes...

Dans tous les cas, les arbres, branches et racines doivent être

coupés à l'aplomb du bord des voies.

En cas de carence, les travaux seront exécutés par la commune aux frais des propriétaires, après mise en demeure restée sans réponse dans un délai de 15 jours à compter de son envoi.

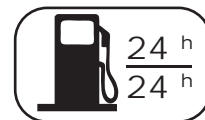
VOTRE CENTRE

E.Leclerc 

SCIEZ-SUR-LÉMAN
Tél. 04 50 72 27 27

**L'HYPER CHOIX
LA FRAÎCHEUR
LE PRIX**

**Du lundi au samedi
de 8 h 30 à 20 heures non-stop
Le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30**




FLEURET PLOMBERIE

06 19 89 09 77

fleuret.plomberie@gmail.com

44, route des Diots
74200 Anthy-sur-Léman

DUBOULOZ

Maçonnerie

74200 ANTHY-SUR-LÉMAN

06 61 39 90 49

www.dubouloz-btp.fr



JANINE GALLY

ET L'ATEL

UNE HISTOIRE D'AMOUR DE 43 ANS

Janine Gally, figure du village, est décédée en début d'année. Sa disparition brutale dans la période si particulière du confinement nous a tous profondément bouleversés.

"C'est grâce à Janine que nos enfants et petits-enfants d'Anthy ont eu la chance de participer aux sorties de ski du mercredi avec l'ATEL", se souvient Nicole Viet-Dubouloz qui évoque l'engagement sans faille de son amie. "Durant l'hiver 1976/77, Janine avait encadré les sorties de ski avec l'école Jules Ferry de Thonon où ses neveux étaient scolarisés.

Enthousiasmée par l'organisation et l'ambiance qui y régnait, elle n'eut de cesse de nous répéter que nous devrions adhérer à cette association."

UNE AMIE FIDÈLE

Devant son insistance, les parents d'élèves élus prirent rendez-vous avec le Président de l'époque, Marcel DROZ, et le rencontrèrent chez Jules autour d'une délicieuse assiette de filets de perche. Etaient présents : Marcel Droz et Louis Alonzo pour l'ATEL, Jacky Ruche, Fifi Plassat, Janine Gally, Evelyne Podico et Nicole Viet pour Anthy (en espérant n'avoir oublié personne !).

C'est donc depuis l'hiver 1977/78 qu'Anthy a intégré l'ATEL et que Janine a encadré les enfants du village dans le car et sur les pistes. Puis lorsqu'Evelyne Podico cessa d'être la responsable pour l'école d'Anthy, et après que Francine Favre passa le flambeau à son tour, c'est tout naturellement qu'au cours de l'hiver 1990, Janine reprit le flambeau.

UNE NOUNOU POUR TOUS LES ENFANTS

Janine était très profondément attachée à cette association. Elle n'aura épargné ni son temps, ni sa peine pour participer à son développement. Elle était pour tous une amie fidèle, engagée et une véritable nounou pour tous les enfants qu'elle aura accompagnés durant ces quarante-trois ans. Elle aura su communiquer sa passion, en particulier à Joël et Cédric, encadrants à leur tour à l'ATEL depuis de nombreuses années".

Janine Gally était la maman de quatre garçons, qui lui ont donné six petits-enfants, quatre filles et deux garçons.



David Giroud

Agent municipal à Anthy-sur-Léman depuis 1994, David était généreux, consciencieux et de bons conseils. Animé d'un grand sens du service public, il a toujours porté une attention particulière à la valorisation de sa commune. Chacun d'entre vous a pu le rencontrer aux quatre coins de la commune, sur un tracteur lors des tontes, à l'entretien des espaces verts ou effectuant des montages de chapiteaux pour les fêtes communales.

David, cet homme au grand cœur apprécié de tous, nous a quitté le 21 janvier 2020, nous laissant de nombreux souvenirs heureux.

ÉTAT CIVIL 2020

NAISSANCES

Total : 24 naissances dont 15 filles et 9 garçons

DUMONT DESTREBECQ Floriane	le 20/01	CHEYROUSE Joye	le 28/07
BOZZI Victoire	le 15/02	DERNY Camille	le 03/08
GIACHETTO Clara	le 18/02	DERNY Archibald	le 03/08
GIAGHETTO Lorenzo	le 18/02	PINTO Mélina	le 07/08
MILAIRE Adèle, Léonce	le 25/04	JACQUIER Louis	le 13/08
MACOMBE Aline, Emilie	le 04/05	FORINI Noélie	le 23/08
MOIRÉ LY Dara	le 10/05	CONDEVAUX Zoë	le 29/08
GOLCHER Léonore	le 13/05	DANGOISSE Elyna	le 19/09
GLAZIOU Louka	le 11/06	FRANCA Mauro	le 13/10
BLESA Léa, Françoise	le 03/07	MILLIEZ Mahélie	le 18/10
VERDIER Charly	le 06/07	PERTUIZET Gabin	le 29/10
		GIROUX Gaspard	le 02/11
		ZACCARIA Gabriele	le 02/11



LE SIÈCLE POUR UN ANTHYCHOIS

Il l'attendait cet anniversaire, Gustave Malpot ! Sauf erreur, il est le premier centenaire de la commune et de la maison de retraite Korian L'Esconda où il réside depuis 3 ans.

Gustave Malpot a été très entouré pour son centième anniversaire.

Pour fêter cet événement, le directeur, Olivier Haize, et sa famille lui ont réservé cet été un après-midi placé sous le signe de la marine : les participants portaient des marinières et des bérets de marin. Côté décor, il y avait également des photos de sous-marins.

L'ensemble des résidents (bien sûr masqués jusqu'au goûter), Isabelle Asni-Duchêne et Christophe Arminjon, maires d'Anthy-sur-Léman et de Thonon-les-Bains, avaient tenu à féliciter cet alerte pensionnaire.

Le directeur a retracé la vie de ce Sarthois d'origine, arrivé à Anthy-sur-Léman après bien des péripéties. Effectuant son service militaire dans la marine, il avait été enrôlé dans un sous-marin, le

Fresnel, qui avait pour mission de chasser les U-boats allemands. À bord de ce sous-marin, il a sillonné l'Atlantique et la Méditerranée.

C'est lors d'une permission chez un ami de Cluses qu'il a fait la connaissance de Joséphine, qu'il épousera en 1942. Ils ont élevé trois enfants (Yves, Marie-Noëlle, Serge) qui leur donneront 6 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

À Cluses, Gustave Malpot fabriquait des moulinets pour la pêche dans l'entreprise Breton. Il a acheté un terrain à Anthy-sur-Léman en 1959, pour construire sa maison. Il a monté sa propre affaire avant de la revendre et de terminer sa carrière chez Rolex à Genève.

Ce passionné de navigation était fier d'être le capitaine de son propre bateau sur le lac.

Au décès de son épouse en 2005, sa famille l'a beaucoup entouré, jusqu'en 2017 où il a intégré une structure plus adaptée.

Gustave Malpot, figure bien connue du village, a toujours été très apprécié pour son aimable caractère et son grand sens de l'humour.



mariages

Total : 6 mariages

M. Souhaïel ABDALLAH et Mme Emilie JORDAN	le 08/02
M. Jean VOUTAY et Mme Naira POGHOSYAN	le 20/02
M. Valentin BOCCARD et Mme Sarah DECURNINGE	le 05/09
M. Yann SALAÛN et Mme Emilie BESNARD	le 19/09
M. Lorenzo SCUOTTO et Mme Stéphanie ENSABELLA	le 07/10
M. Hamza ACHACHA et Mme Yamilka BROUZE	le 28/11

PACS

Total : 4 pacs

M. Jessy FERNARD et Mme Camille MANSUY	le 25/06
M. Sébastien VERDIER et Mme Marion LETHENET	le 29/07
M. Baptiste MEGEVAND et Mme Romy METAYER	le 06/08
M. Thomas GENOUD-PRACHEX et Mme Fanny LEROY	le 20/11

DÉCÈS

Total : 9 décès

M. Mario DELL'AGNOLA	le 12/01
M. David GIROUD	le 21/01
Mme Janine LAGNIER	le 02/04
Mme Sophia CURCHOD	le 10/04
Mme Sylvie BESSON	le 10/07
Mme Danielle PRUVOST	le 12/07
Mme Jacqueline VILLETORTE	le 10/09
M. Bernard BARATAY	le 20/11
M. Denys POULAIN	le 01/12

Le maire et le conseil municipal
vous souhaite de

JOYEUSES FÊTES



idée recette *Biscuits de Noël*

Ingrédients

- 250 g de farine
- 100 g de beurre ramolli
- 50 g de poudre d'amandes ou de noisettes
- 125 g de sucre
- 2 Œufs
- 1cuil. à café de levure

Préparation

- Préchauffer le four à 200°C (thermostat 6-7).
- Mélanger dans une grande jatte la farine, la levure, le sucre et la poudre d'amandes.
- Ajouter le beurre et un œuf ; puis travailler avec une fourchette.
- Pétrir ensuite avec les mains. Faire une «boule».
- Étaler la pâte avec un rouleau et découper des formes à l'emporte-pièce, les disposer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.
- Étaler un peu de jaune d'œuf sur les biscuits pour qu'ils soient bien dorés.
- Enfourner 7 à 10 min selon votre four.

